

## **Priorités locales pour la relance économique : L’Abitibi-Ouest fait ses choix**

**La Sarre, jeudi le 16 juillet 2020** – La MRC d’Abitibi-Ouest annonce qu’elle a retenu le projet du Centre d’innovation en mécanique de machineries mobiles de mine et en entrepreneuriat mené par le Centre de formation professionnelle du Lac-Abitibi comme prioritaire afin d’accélérer la relance économique de notre territoire.

Ce projet de plus de 15 millions de dollars vise l’agrandissement des installations du Centre de formation professionnelle du Lac-Abitibi afin de répondre aux besoins de main-d’œuvre de l’industrie. En plus des nombreux travaux d’amélioration des installations existantes et l’ajout de plusieurs laboratoires, le projet prévoit également la construction de résidences totalisant 32 chambres pouvant accueillir les élèves du Québec et de l’international.

Rappelons qu’à la demande du gouvernement du Québec, la MRC d’Abitibi-Ouest devait cibler des projets visant la reprise des activités économiques. Les 30 juin et 7 juillet dernier, deux activités de réflexion ayant pour but de définir, imager et proposer, de manière collaborative, les priorités d’action et projets structurants nécessaires pour une relance saine et durable ont eu lieu en présence d’une quarantaine de participants issus du milieu.

Au terme de l’exercice, les projets suivants ont également été identifiés comme prioritaires pour la MRC d’Abitibi-Ouest :

- Plan d’attraction et de rétention de la main-d’œuvre;
- Campagne de promotion visant à stimuler l’achat local sur le territoire;
- Projet pilote visant à identifier les meilleures pratiques pour établir et maintenir la communication avec les personnes en situation de vulnérabilité;
- Amélioration de l’accès aux services internet haute vitesse;
- Plan de communication territorial;
- Incubateur industriel – Centre d’innovation et de valorisation des résidus forestiers.

Des porteurs de dossiers ayant été identifiés pour chacun de ces projets, les différents intervenants concernés seront conviés sous peu pour définir de façon plus spécifique les actions à entreprendre par le milieu pour assurer leur concrétisation.

### **À PROPOS DE LA MRC D’ABITIBI-OUEST**

La MRC d’Abitibi-Ouest est composée de 21 municipalités et de deux territoires non organisés. Elle est bordée au nord par le 49<sup>e</sup> parallèle et à l’ouest par la frontière ontarienne. Les activités agroforestières sont prédominantes sur ce territoire à caractère rural, où résident 20 812 personnes. Les principaux mandats de la MRC sont ceux de l’aménagement et du développement de son territoire.

Source :  
Denis Beauregard  
Conseiller en communication  
MRC d'Abitibi-Ouest  
819 339-5671, poste 240